

LE PETIT POTERLACAT



“



Chères Stamésiennes et chers Stamésiens,

C'est toujours une grande joie de vous faire partager l'actualité de notre commune à travers les pages du P'tit Poterlacat.

La rentrée scolaire s'est très bien passée avec 135 enfants dont 6 de l'IME Clair Matin qui ont retrouvé le chemin de l'école. Les mercredis récréatifs ont également repris avec un effectif toujours croissant répondant à la demande des familles. Les objectifs sont clairement définis et se concrétisent autour de trois pôles : Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté et du vivre ensemble, accompagner l'enfant dans la construction de son parcours de vie et son épanouissement personnel et enfin, mobiliser toutes les ressources du territoire afin d'offrir à chacun la possibilité de participer à des activités culturelles, artistiques et sportives. Les enfants sont notre avenir, préparons-les au mieux à leur entrée dans la vie.

Mais malheureusement, cette rentrée c'est aussi un climat social tendu en France et une guerre en Ukraine qui n'en finit pas. L'inflation sur le coût de l'énergie et des matières premières pèse lourd sur notre pouvoir d'achat et sur les budgets des collectivités. Dans ce contexte, il est vraiment difficile d'avoir une vision sereine de l'avenir.

A cela s'ajoute un été caniculaire et terrifiant avec des restrictions drastiques et des forêts qui sont parties en fumée. Je tiens d'ailleurs à remercier vivement nos sapeurs-pompiers et nos agriculteurs pour leur dévouement et leur courage.

Malgré cela, il faut toujours positiver, toujours aller de l'avant ! C'est dans ce monde incertain que mon équipe municipale et moi-même, bien loin des critiques et bassesses, continuons à nous employer à ce que notre commune soit toujours aussi agréable à vivre et qu'elle offre à chacun d'entre nous, un cadre correspondant à ses aspirations.

VIVONS ENSEMBLE, chiche !

Amicalement,

Arnaud Jeannot,
votre Maire

”

Réunion publique à Saint-Amé

Arnaud Jeannot et son équipe sont allés à la rencontre des stamésiens du secteur de la rue de l'Eglise et de la Blanche Géline ce Vendredi 27 août.

Cette première réunion publique a été organisée afin d'échanger tous ensemble, autour du verre de l'amitié, sur des sujets divers, comme les travaux de voirie et d'assainissement de la rue de l'Eglise.

D'autres rencontres de quartier sont prévues dans les semaines à venir.

Vous serez informés par message dans votre boîte aux lettres.

Ce furent de beaux échanges constructifs en toute convivialité !



Panneaux des commerces

En accord avec la mairie de Le Syndicat et la Communauté de Communes des Hautes Vosges, nous avons actualisé les panneaux de signalisation pour l'activité commerciale et touristique de Saint-Amé, au rond point des Granitiers.

Ces nouveaux panneaux inciteront les automobilistes circulant sur le contournement de Saint-Amé à faire le détour par notre commune.



Borne de recharge

Une borne de recharge pour véhicule électrique va être installée sur le parking de la salle polyvalente, avec une prise de charge rapide et une prise de charge lente. Elle sera accessible à tous, par le biais d'un paiement par carte.



Aménagement parcours pêche chemin de la Cleurie

Après plusieurs mois d'attente, nous voyons enfin prendre forme le long de la Cleurie un aménagement adapté pour faciliter l'accès au loisir pêche à tous.

En concertation avec les différentes municipalités, la Fédération Nationale de Pêche en France (FNPF), la fédération de pêche des Vosges et Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique locale (AAPPMA Moselotte / Cleurie) ce projet voit enfin le jour après deux ans de consultation.

Il se constitue de trois spots de pêche avec un accès stabilisé de plein pied à la rivière. Deux sont réalisés en matériaux naturels et le dernier est la construction d'un ponton en bois avec balustrade de sécurité. Nous avons également sécurisé le surplomb de la ligne haute tension de la scierie par une main courante en bois de même design.

A chaque extrémité se trouvent des zones de stationnement dont une

rampe d'accès PMR rue de la Cleurie pour poussettes et fauteuil roulants. Un pancartage signalétique ainsi qu'une fresque sur l'ancienne maison Vial devraient venir compléter le site dans les semaines à venir.

Profitez bien de ce magnifique endroit au bord de l'eau, observez et respectez la faune et la flore des environs.

Daniel Jacquot, Président de l'AAPPMA



Extinction de l'éclairage nocturne de 22h à 6h30 à Saint-Amé

Face à l'augmentation des coûts de l'énergie, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité, lors de sa séance du jeudi 29 septembre 2022, la modification des horaires d'extinction nocturne de l'éclairage public afin de contenir les conséquences des hausses dans les semaines à venir.



Voyage des séniors à Alenya, dans les Pyrénées Atlantiques

Le C.C.A.S. de Saint-Amé et l'A.N.C.V. ont organisé un voyage à l'intention des «seniors» (60 ans et plus) de la commune et de leurs invités du 03 au 10 septembre.

44 personnes ont pris le départ le 2 septembre pour le « Domaine du Mas Blanc ».

La semaine ensoleillée a été rythmée entre visites guidées (Perpignan, Rosas, Argelès, la Verrerie Saint-André...), promenades, baignades en mer, jeux, piscine sans oublier de bons repas en toute convivialité.

Un grand merci à Joël, chauffeur chez Voyages Marcot, à la directrice et au personnel du Domaine des Mas Blanc qui étaient aux petits soins pour chacun, à Corinne, guide



du groupe et surtout merci à tous les voyageurs pour leur bonne humeur quotidienne.



Commémoration de la libération de Saint-Amé



C'est sous un ciel gris, que M. Le Maire, ses élus, quelques membres du CMJ (Conseil Municipal des Jeunes), des AFN, de deux maires honoraires de Saint-Amé (Annette Fleurence et René Barlogis) et des sapeurs-pompiers, se sont recueillis le samedi 25 septembre au monument aux morts de Saint-Amé pour rendre hommage à ces héros de la guerre 39/45 qui ont libéré notre village.



CMJ - Vidéo sur nos bâtiments communaux



Comme nous vous l'avions annoncé sur le dernier P'tit Poterlatcat, les membres du CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) de Saint-Amé nous ont préparé un reportage sur les bâtiments communaux, suivant leur choix.

La vidéo a déjà été visionnée et partagée sur les réseaux sociaux. Vous pouvez la voir ou la revoir en flashant

directement le QR Code ci-contre ou vous rendre sur la plateforme youtube et tapez: CMJ SAINT AME 2022 _ Batiments communaux

Merci à nos jeunes élus pour leur dynamisme et leurs bonnes idées !



Marche rose - Association ASALEE

Les infirmières de l'Association Asalée ont organisé pour la première année une Marche Rose à Saint-Amé le dimanche 9 octobre.

Cette manifestation est en toute collaboration avec la ligue contre le cancer. 100% des bénéfices leurs seront reversés.

Vous avez été nombreux à répondre présents à cette marche rose.

Près de 840 participants, sans compter les enfants, ont sillonné les rues et chemins de notre commune.

Merci à tous !



Pour rappel, l'association Asalée vous accompagne pour :

- Le sevrage tabagique
- La BCPO et test du souffle
- Le diabète de type 2
- Le surpoids (Enfants et adultes)
- L'HTA
- Les risques cardio-vasculaires
- Tester votre mémoire
- ETP pour l'autopalpation des seins

Gratuit et sur RDV au 06 56 66 31 51



Vente de brioches en faveur de l'Adapei88



La municipalité participe comme chaque année, à la vente de brioches en faveur de l'Adapei88.

Cette dernière finance des actions locales concrètes afin d'améliorer le quotidien des personnes en situation de handicap.

Les membres du CMJ ont répondu



Crise énergétique

Pour faire face à la forte augmentation des coûts énergétiques des ménages, un groupement de commandes, à destination des particuliers a été mis en place à l'initiative personnelle de Mme Lucie Desjeunes et avec le soutien de 2 membres du Cercle des Aînés.

Après 3 mois de travail, Lucie accompagnée de Mme Nadou Creusot et M. Jean-Jacques Henri ont négocié le tarif pour la livraison de 82700 litres de fioul pour 65 clients.

Bravo pour cette initiative et pour cet investissement collectif.



Sobriété énergétique

En réponse à la crise énergétique que nous traversons, l'équipe municipale a travaillé à la mise en place dès les premiers jours d'octobre de:

- Réduction du chauffage de tous les bâtiments communaux à 19°C maxi et 15°C à la Salle Polyvalente
- Regroupement et aménagement des entraînements de foot de manière à limiter l'éclairage du terrain sur 2 soirs
- Suspension de l'eau chaude dans les vestiaires de la salle polyvalente
- Extinction de l'éclairage nocturne de 22h à 6h30
- Réduction des décorations lumineuses de Noël



présent pour aider les élus à vendre sur 3 sites les 150 brioches.

A 12h15, tout était vendu ! 785 euros seront donc reversés à l'association.

Bravo à tous pour votre implication !

Envie d'une nouvelle promenade à pied ou d'un nouveau circuit VTT



Un panneau de la CCPVM (Communauté de Communes Porte des Vosges Méridionales) a été installé sur le parking de la mairie.

Vous pourrez y trouver des sentiers pédestres ou vtt à découvrir au cœur de notre communauté de communes.

A parcourir sans modération !



Panier de basket

Ça y est, un panneau de basket a été installé début octobre place de Schignano pour le bonheur des petits et des grands ! A vous la balle, à vous de jouer !



Chasse à Saint-Amé



Entretien de Catherine Grégoire avec Daniel Houbre, Président de la Chasse à Saint-Amé:

CG: Pourquoi la chasse ?

DH: Pour éviter la surpopulation des animaux sauvages et ainsi limiter les dégâts provoqués par les sangliers dans les cultures et par les chevreuils dans les plantations d'arbustes. Ce sont la fédération de chasse et l'ONF qui décident de ce qui doit être prélevé.



CG: Quel est le plan de chasse pour 2022 ?

DH: Ce sera 9 chevreuils, 4 sangliers, 1 lièvre et les renards.

CG: Quels secteurs sont couverts par la société de chasse de St-Amé ?

Les forêts communales et de particuliers ainsi que la prairie sur la commune de St-Amé. La société de chasse de St-Amé s'est par ailleurs associée à la société de chasse du domaine du Fossard et intervient également sur le massif.

Comment devient-on chasseur ?

De génération en génération ou par relation. Pour obtenir le permis de chasser, il faut s'inscrire auprès de la fédération de chasse puis suivre une préparation sur plusieurs cours. L'examen comporte une épreuve théorique (questions écrites) et une épreuve pratique (exercices) En cas d'échec à l'une des 2 épreuves, il faut déposer un



nouveau dossier d'inscription et se présenter à une nouvelle session. En cas de succès, l'inspecteur remet au candidat son permis de chasser dès la fin de l'épreuve. Il est valide immédiatement. Les nouveaux chasseurs restent toutefois encadrés par l'équipe existante pour leur première chasse.

CG: Combien y a-t-il de chasseurs à St-Amé ?

DH: Nous sommes 8 chasseurs.

CG: Quels sont les jours de chasse ?

DH: Les samedis en journée, dimanches matin, les jours fériés, de 8 h 12 h et de 14 h 17 h

CG: Comment est assurée la sécurité sur le lieu de chasse ?

DH: La sécurité est assurée par des panneaux posés sur les accès des battues On ne tire pas en direction d'un chemin ou d'une habitation. Nous recommandons aux promeneurs, joggeurs ou cueilleurs de champignons en période de chasse de porter des vêtements de couleurs vives, fluos si possible.

La forêt est assez grande pour que tous y trouvent leur place.

Le partage de la forêt peut se faire en bonne entente. Pour preuve, plusieurs manifestations ont pu



avoir lieu sans problème grâce à une bonne communication avec les organisateurs : la marche rose, la marche populaire, les sorties de Nelsquad.

Lorsqu'ils sont informés, les chasseurs s'organisent pour ne pas intervenir sur les secteurs concernés par la manifestation.

CG: Qu'est qui vous plait dans la chasse ?

DH: J'apprécie vraiment l'esprit d'équipe, le travail avec les chiens, la nature, les grands espaces et la forêt.

CG: Merci à vous Daniel Houbre pour votre témoignage.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter la Société de Chasse, au 11 rue du Breuil 88120 SAINT-AMÉ ou téléphoner à M. HOUBRE Daniel au 06.82.74.40.40 ou par mail à danielhoubre746@gmail.com

Un été chaud pour les pompiers

Focus sur la Caserne des Sapeurs-Pompiers de Le Syndicat.

L'été 2022 restera marqué dans nos mémoires.

Cette année de grandes chaleurs et de sécheresse sont venues bousculer le quotidien déjà mouvementé de nos pompiers.

Retour sur cette période avec le Capitaine Régis Lemarquais et l'Adjudant François-Xavier Gass de la Caserne de Le Syndicat.

Sébastien Monnot : « Pouvez-vous nous présenter votre caserne en quelques mots ? »

CNE Lemarquais : « La Caserne, CIS Le Syndicat, a été construite en 2007 et regroupe les pompiers volontaires de Saint-Amé, Le Syndicat, Vagney, Sapois, Cleurie, Gerbamont et La Forge. C'est la 4ème plus grosse caserne du Groupement Montagne après Gérardmer et Remiremont.

Actuellement, 58 pompiers volontaires se relaient quotidiennement, afin d'assurer les premiers secours dans nos vallées. Un tiers de ces soldats du feu sont des femmes.

La caserne compte entre 700 et 800 sorties par an, le tout 24h/24, 7jours/7. »

SM : « Quels sont les particularités de la caserne de Le Syndicat ? »

ADJ FXG : « Nous sommes équipés d'un véhicule spécifiques « feux de forêts » (4 dans le Groupement Montagne) et d'un véhicule PMA (Poste Médical Avancé :4 dans les Vosges). Nous sommes amenés à intervenir en zone extra secteur, comme par exemple cet été sur les incendies de Dinozé, Le Ménil, Brouvelieures... »

CNE RL : « Certains de nos pompiers ont suivi des formations spécifiques pour ce type d'intervention. Cet été, l'Adjudant François-Xavier Gass, l'Adjudant-Chef

Cédric Jacquot et le Sergent-Chef Fabien Defrize sont partis en renfort national, pour rejoindre une colonne partie en Gironde, sur 8 jours. C'est une pratique courante au sein de notre caserne, de partir avec notre CCFM et du personnel en renfort dans le Sud de la France. Pour ma part, je suis sorti sur 18 interventions en commandement sur des feux de forêts vosgiens. »

SM : « Y-a-t-il eu des feux de forêts dans notre secteur ? »

ADJ FXG : « Oui, nous sommes intervenus à Saint-Amé, Thiéfosse, au Haut du Roc (au-dessus de Basse-sur-le-Rupt) et surtout sur l'incendie à Le Ménil. »

CNE RL : « Ce dernier a nécessité beaucoup de moyens, notamment le renfort aérien par 200 rotations de HBE (Hélicoptères Bombardiers d'Eau) qui largue à chaque passage 800 litres d'eau. Il y a eu aussi un renfort précieux des agriculteurs locaux, qui ont œuvré pour nous acheminer de l'eau. Sans eux, le sinistre aurait sans doute été bien plus important. Il y a eu également une solidarité qui s'est mise en place avec les habitants et les commerçants. J'en profite pour remercier sincèrement tous ces volontaires anonymes. »

SM : « J'imagine que c'est une période que vous vous souviendrez longtemps ! »

CNE RL : « Exactement. Nous pouvons rappeler que tous les pompiers de notre caserne sont des pompiers volontaires, alliant travail et gardes à la caserne. Cette période a été assez difficile par les nombreuses sollicitations et les conditions extrêmes. Nous pensons aussi à nos proches qui restent à la maison et attendent notre retour, parfois sans nouvelles lorsque les conditions sont compliquées. »

SM : « Ces conditions extrêmes doivent entraîner une solidarité au sein de vos équipes ? »

ADJ FXG : « C'est vrai que nous avons une vraie cohésion d'équipe, avec une précieuse confiance en chacun d'entre nous et une belle complémentarité. D'ailleurs, nos valeurs sont Courage, Dévouement, Fraternité, Devoir, Honneur et Respect. »

SM : « Quel est le rôle de l'amicale des Sapeurs-Pompiers ? »

CNE RL : « L'amicale permet de renforcer ces liens, d'apporter de la cohésion. Elle a permis aussi par exemple de financer notre salle de sport. Pour rappel, les calendriers de fin d'année financent cette amicale. C'est un élément primordial au bon fonctionnement de notre centre de secours »

SM : Merci à vous deux pour ce focus et un grand MERCI à toutes vos équipes !

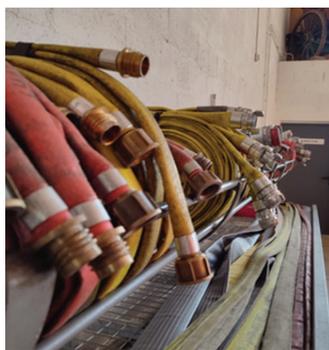
Sirène d'alerte

Comment réagir au signal national d'alerte?

- Signal d'alerte confinement : 3 cycles de 5 séquences (sons modulés) d'une durée d'une minute et 41 secondes séparés par 1 silence de 5 secondes
- Signal fin d'alerte confinement : son continu de 30 secondes
 - Signal d'essai mensuel : 1 cycle (tous les premiers mercredis du mois) d'une durée d'une minute et 41 secondes

Vous pouvez obtenir tous les renseignements sur le SAIP (système d'alerte et d'information des populations) à l'adresse suivante :

www.interieur.gouv.fr/Alerte



Amicale scolaire

L'amicale scolaire de Saint-Amé a tenu son assemblée générale le 2 octobre. L'année scolaire 2021/2022 s'est bien déroulée malgré l'annulation du loto et surtout grâce à d'excellentes recettes réalisées lors du vide grenier. Ce bon déroulement a permis de pouvoir augmenter le budget attribué à chaque élève de 35 euros à 50 euros.

Les différentes manifestations à venir sont :

- Bourse aux jouets : les 12 et 13 novembre 2022
- Vente des chocolats : courant du mois décembre 2022
- Loto : le 19 février 2023
- Vide Grenier : Courant du mois de mai.

Cyclisme

Nous avons eu le plaisir d'accueillir ce samedi 27 juillet, le Petit Tour des Vosges, organisé par l'ECS (Espoir Cycliste Stéphanois).

Nous avons ouvert nos portes aux participants pour le classement provisoire et le vin d'honneur.

140 coureurs cyclistes enfants, agés de 6 à 14 ans, étaient accompagnés d'environ 80 parents. Ils sont venus de toute la France (Bretagne, région parisienne, Franche-Comté...), mais également de Belgique pour disputer cette épreuve.

Beau moment d'échange. Bravo à ces jeunes sportifs !



Commission Communication composée de :

- Odette Rouillon
- Isabelle Flexas
- Florence Burri
- Sébastien Monnot
- Pauline Chainel
- Lucie Desjeunes
- Bruno Claudon
- Laurent Vigroux
- Martial Demange

Directeur de publication :

- Arnaud Jeannot

Crédits photos :

- freepick.com
- Association Asalée
- Théo Peduzzi

N° ISSN : 2743-9631

Fête de la ruralité

Pour sa 3ème année consécutive, la fête de la ruralité s'est déroulée à Saint-Amé le samedi 03 septembre.

Cette année, l'organisation a été confiée à l'association «Les Amis de la Ruralité».

Arnaud Jeannot, Maire de notre commune, a inauguré cette manifestation en présence de Christophe Naegelen député, Valérie Jankowski conseillère départementale, Jérôme Mathieu Président de la chambre d'agriculture des Vosges, les maires des communes voisines, Théo Peduzzi président de l'association organisatrice, les adjoints et



conseillers municipaux de Saint Amé, devant un public qui s'est déplacé en nombre.

Quel plaisir de pouvoir admirer au centre de notre commune, le travail des artisans présents, mais aussi l'univers de nos forêts et nos campagnes.

3ème Fête de la ruralité à Saint-Amé

Suite à un coup de téléphone, un beau jour, début de mandat, de mon ami Arnaud Jeannot, maire de Saint-Amé commune vosgienne, émerge l'idée de la fête de la ruralité.

Notre petit cercle d'amis prend les commandes de l'événement conjointement avec la municipalité.

Depuis cette année naquit l'association Les Amis de la Ruralité que nous avons la fierté de présider avec Cyprien, nous sommes tous représentés en polo vert le jour J...

Tout d'abord, nous remercions et félicitons chaleureusement chacun de ses membres, sans lesquels cette festivité ne serait pas tant au point.

Nous avons eu la chance de nous entourer de personnes de confiance comme notre ami Denis des Chalets GLE qui nous met à disposition ses chalets donnant l'esprit coucoune à la manifestation, mais aussi son inséparable Sébastien Gérard dit Babass pour le réseau électrique sans faille!



Nous tenons également à remercier les établissements Martin HVA - Groupe Balthazard pour le prêt de matériel pour la mise en place de la fête, la cuma des deux vallées représentée par Damien Perry, les transports Mauffrey pour la semi de scène, et surtout l'association Les gueules de bois qui gère toute la partie forestière, représentée par Lionel Paret (ALS motoculture) et notre interlocuteur Fabrice Vaxelaire (fbv énergie Bois Vosges).

La fête n'aurait pas été de même sans Frederique Chassard qui nous a confectionné des gaufres à l'ancienne, à Dimitri Lavoine qui nous a gracieusement prêté toutes ses ardoises originales utilisées comme assiette de prestige pour l'occasion, Christophe Lambert qui nous a affectueusement rassasiés de ses succulents pâtés & ficelles de bon matin comme à son habitude, pour les membres de l'association.

L'accent était bien évidemment mis sur les produits locaux, pour lesquels



nous remercions chaque exposant qui prennent soin de concocter de bons produits bien de chez nous.

Ce que nous avons fait perdurer le soir par un menu proposé avec uniquement des produits issus de nos fermes et commerces à moins de 15km à la ronde !

Je n'oublie surtout pas Jean Pierre (EIRL Hangy Services) pour son appui technique ainsi qu'Émilie de Bussang, qui a participé au thème rural de la fête avec ses balades en calèche, le Campus de Mirecourt

pour les explications pédagogiques, et Thierry qui nous a prêté quelques uns de ses tracteurs anciens, qui ont rappelé à bon nombre les douces mélodies mécaniques de leur enfance !

Merci à la régie comme notre animateur Tout Anim, Delaitre SA pour les grilles Heras, l'équipe municipale pour les rondes de nuit, et j'en passe...

Un immense merci à tous ceux qui ont participé, de près, ou de loin, à cette 3ème fête de la ruralité et qui

l'ont rendue toujours plus belle et festive.

Merci ! *Théo et Cyprien, présidents de l'association.*



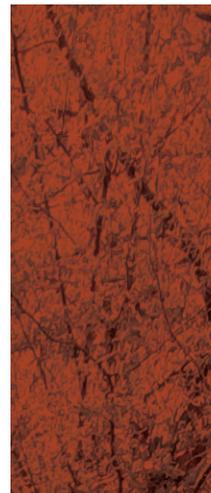
Travaux rue de l'Eglise



Comme vous l'avez constaté, les travaux de réfection de la rue de l'église ont commencé depuis quelques jours.

La mise en conformité du réseau d'eaux usées et des eaux pluviales a été l'un des principaux critères pour le choix de la rue. Un aménagement de voies douces permettra à nos jeunes stamésiens de circuler en toute sécurité entre nos écoles, mais permettra également de créer une liaison cyclable du centre bourg à la voie verte.

En raison de ces travaux de réfection et d'aménagement de voirie, la rue de l'Eglise fait l'objet d'une réglementation de la circulation et du stationnement, à consulter en mairie ou sur les panneaux d'affichages.



Tribune de l'opposition: « Saint-Amé Avec Vous »

Des questions choisies parmi celles restées sans réponse à cette heure:

- Existe-t-il une convention entre la commune et l'association « Les amis de la ruralité »?
- Quel a été le coût de la restauration du DAB? Par qui a-t-il été pris en charge?
- Les auteurs des différents actes de vandalisme commis ces derniers mois dans notre centre-bourg sont-ils connus et poursuivis? Des plaintes ont-elles été déposées?

Des besoins avérés, des propositions pragmatiques et sobres:

- Pour une réduction supplémentaire de la consommation électrique, nous avons proposé l'extinction d'un lampadaire sur deux ou trois avant 22h. Cependant, pour pallier l'absence d'éclairage dans les zones sensibles à la délinquance et vidéoprotégées, il nous semble nécessaire soit d'y restaurer localement l'éclairage nocturne grâce à des LED, soit de recourir à des caméras à vision nocturne (Places S.Veil et Schigna-no).
- A la suite de nombreux signalements sur la qualité de notre eau potable et de certains résultats d'analyse, il serait bon de procéder à des contrôles réguliers de la qualité de l'eau dans des foyers volontaires.
- Plusieurs accidents de la circulation au Bois l'Abbesse: nous demandons le déplacement du radar pédagogique mobile installé depuis deux ans Chemin du Faing de la Maix vers les zones accidentogènes (carrefours de la route de Celles).

O.Rouillon - M.André - M.Demange

Réponse de la majorité à la tribune de l'opposition

Une fois encore, nous sommes contraints de répondre aux énièmes sollicitations des trois conseillers de l'opposition. Cet exercice chronophage nous prive de temps à passer au service de la population.

Tout d'abord, les questions restées sans réponse... et pourtant traitées en conseil !

- Convention avec l'association « Les Amis de la ruralité »

Au sujet de la convention liant la mairie à l'association « Les Amis de la ruralité », aucune convention n'est exigée lorsque la subvention est inférieure à 23 000 €. Notons d'ailleurs que cette troisième édition a

rencontré un franc succès et que nous attendons avec impatience le prochain rendez-vous.

- Restauration du DAB
En ce qui concerne la restauration du DAB (distributeur automatique de billets), aucun coût n'a été imputé à la mairie. Son remplacement prévu avant sa dégradation a été entièrement pris en charge par l'établissement bancaire.
- Auteurs de vandalisme
Les auteurs de vandalisme sont connus des services de police. Des plaintes ont été déposées et une enquête est toujours en cours.

- **Eclairage public**

Comme expliqué au conseil municipal du 29 septembre 2022 et en commission environnement du 21 septembre 2022, les lampadaires de l'éclairage public étaient déjà positionnés en mode 1 sur deux, c'est-à-dire, un allumé et un éteint. Sur le secteur de Meyvillers, ce mode 1 sur 2 est en cours de résolution. La pièce de rechange attendue est enfin arrivée. Un retour à la normal est prévu très prochainement.

En effet, seules 3 rues de la commune sont équipées en éclairage à LED. Je rappelle que nous sommes en fonction depuis le 23 mai 2020, d'autres travaux étaient déjà lancés ou prioritaires. La question de la sobriété énergétique n'est pas nouvelle. Ce choix de priorisation aurait pu être pris par l'ancienne mandature. Cette question de remplacement des ampoules est plus que jamais d'actualité.

- **Vidéoprotection**

La police nous a confié regretter de ne pas avoir été consultée en sa qualité de conseil lors du choix d'équipement en caméras pour certaines zones de la commune au moment de leur installation. Celles-ci ne sont pas adaptées (pas de vision nocturne, zoom de mauvaise qualité...) et retardent ou réduisent à néant le travail des policiers.



Nous avons donc pris contact fin juillet avec le référent sécurité du ministère de l'intérieur pour le secteur de Remiremont afin de pallier le manque d'enregistrements nocturnes dignes de ce nom et ajouter des caméras infrarouges en centre bourg avec authentification des plaques d'immatriculation.

- **Qualité de l'eau**

La qualité de l'eau ne s'est pas dégradée par rapport aux dernières analyses réalisées les

dernières années.

La réponse a d'ailleurs été donnée en conseil municipal du 29 septembre 2022. En tant que



qu'ancienne maire, Mme André n'est pas sans savoir que des contrôles réguliers indépendants sont réalisés dans différents endroits de la commune, que ce soit dans nos bâtiments, chez nos commerçants et chez les particuliers, d'une façon très aléatoire.

- **Radar pédagogique**

Le radar pédagogique est effectivement prévu pour être déplacé régulièrement et cela fait longtemps qu'il est positionné chemin du Faing de la Maix. La police, de son côté, fait des contrôles de vitesse quasi journaliers au Bois l'Abbesse.

Comme nous en avons parlé également au conseil municipal du 29 septembre 2022 avec Madame ROUILLON, nous sommes en discussion avec le Conseil départemental des Vosges pour étudier un nouvel aménagement du carrefour à l'entrée de la commune. Nous sommes dans l'attente des différentes propositions.

Nous arrivons au bout des réponses aux questions de l'équipe de la minorité. A mon tour, je m'interroge sur la date des réponses aux questions posées en décembre 2021, au moment du débat obligatoire lors de la restitution du rapport de la Cour Régionale des Comptes. Questions à nouveau posées au cours du débat avorté lors du conseil municipal du 29 septembre, en raison du refus de répondre de la part de la tête de liste de la minorité.

Il est toujours difficile dans ce contexte de pouvoir travailler ensemble. Cependant, nous élus de la majorité, continuons à œuvrer pour Saint-Amé et ses habitants dans notre volonté de servir nos concitoyens.

Programme d'aide de l'ANAH en lien avec la CCPVM



Ce n'est pas toujours simple de se lancer dans des travaux de rénovation énergétique, souvent coûteux, mais pourtant indispensables à notre bien-être. C'est pourquoi l'ANAH (l'Agence National de l'Habitat) a élaboré un programme intitulé HABITER MIEUX consistant à proposer des aides aux particuliers pour réaliser des travaux d'économies d'énergie dans leur logement.

La Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales (composée des Communes de Dommartin-les-Remiremont, Eloyes, Girmont-Val-d'Ajol, Le Val-d'Ajol, Plombières-les-Bains, Remiremont, Saint-Amé, Saint-Etienne-Lès-Remiremont, Saint-Nabord, Vecoux) participe aussi à ce projet en finançant également les ayants droit.

Vous êtes propriétaire et vous souhaitez changer votre isolation, remplacer vos fenêtres ou votre système de chauffage ?

Un soutien financier peut vous être attribué, pour cela, il vous suffit de télécharger le questionnaire, en flashant le QR code ci-contre ou en vous rendant sur le site internet de la Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales.



VOSGES SECRÈTES
la Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales

Distributeur

Comme vous l'avez peut être déjà constaté, le distributeur a été remplacé comme annoncé sur notre dernier P'tit Poterlacat. Il ne reste plus que le décor de finition à poser.



A bientôt pour le prochain exemplaire du P'tit Poterlacat.

En attendant, n'hésitez pas à vous abonner à notre **page Facebook** et compte Instagram pour suivre l'actualité en temps réel. Vous êtes aujourd'hui plus de 1100 à nous suivre

